

Conseil d'école du L.12/02/2018

Ecole Maternelle du Lac

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse M Valente, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires	Mme Berseille Mme Lefebvre Mme Trémouillère ATSEM Mme Bertrand Mme Forasté	Mme Durand Mme Haettiger Mme Laignelet
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Blagnac	ALAE	Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)	
M. Raymond, excusé	Mme Pinout M. Drozo, coordinateur Leo Lagrange	M. Roc, excusé	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Evolution des effectifs :

Effectif actuel : 96 élèves, répartis sur 4 classes (pour rappel, 91 élèves à la rentrée 2017, 94 en janvier 2017, 101 en janvier 2016)

Répartition par niveaux de classe : 4 TPS, 25 PS, 34 MS, 33 GS

Cl.1 : 4 TPS / 19 PS soit 23 élèves, **Cl.2 :** 6 PS / 18 MS soit 24 élèves, **Cl.3 :** 8 MS / 16 GS soit 24 élèves, **Cl.4 :** 8 MS / 17 GS soit 25 élèves

Préparation de la rentrée 2018 :

Effectifs prévisionnels : environ 28 PS sont pour l'instant comptabilisés en mairie / 25 MS / 34 GS (sans tenir compte pour le moment des éventuels changements / déménagements en cours de scolarité), soit 87 élèves.

Selon la mairie, la période charnière quant aux livraisons de nouveaux logements et à l'augmentation des effectifs devrait se situer vers 2019/2020.

Pour les nouvelles inscriptions, les dossiers sont à retirer en mairie, les familles devront les rapporter avant fin mars 2018 (se référer au site internet mairie).

Dans un second temps, les familles recevront un courrier de la mairie indiquant l'école de rattachement et devront prendre contact avec la directrice de l'école ; parents et enfants seront ensuite reçus individuellement pour finaliser l'admission, puis seront invités à participer à une réunion d'information ainsi qu'à des portes ouvertes (dates à définir).

B. Organisation du temps scolaire / Rentrée scolaire 2018 :

La mairie a été destinataire au mois de décembre d'un courrier du Rectorat concernant la demande conjointe école / mairie pour passer à la semaine de 4 jours. Un avis favorable a été émis par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, nous attendons à présent la validation.

Rappel de la proposition : classe les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. L'Accueil de Loisirs du mercredi après-midi serait étendu au mercredi matin.

C. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projet courant sur l'année : « Mon école éco-citoyenne », apprendre à bien vivre ensemble à l'école, dans sa ville, dans la nature (montagne, campagne, mer)

Période 2 :

Thèmes travaillés en période 2 : Vivre ensemble dans sa ville

- Classes 3 et 4 : Travail autour de la ville / pompiers (avec visite du Centre de Secours) / dangers domestiques (apprendre à porter secours)
- Les classes 1 et 2 n'ont travaillé que sur les dangers domestiques

Représentation du spectacle « Bobo doudou » le mercredi 13/12 pour toutes les classes pour clôturer le travail sur les dangers domestiques (spectacle financé par l'association CLES).

Festivités de fin d'année : lundi 18/12 lecture offerte de kamishibai par une maman d'élève bibliothécaire et fête de Noël le vendredi 22/12 (livres offerts par la municipalité et goûter de Noël offert par la municipalité et la coopérative scolaire).

Période 3 :

Thèmes travaillés en période 3 : Vivre ensemble à la montagne

- Travail autour de la montagne / des animaux de la montagne, ainsi que sur le thème de l'hiver

J.25/01/18 : moment convivial partagé avec les parents autour de la galette ; le retour des familles sur ce temps d'échanges informels est très positif.

Périodes 4 et 5 :

Thèmes prévus en période 4 et 5 : Vivre ensemble à la campagne et à la mer

V.30/03/18 : carnaval à l'école sur le temps de classe

- Emprunts de livres à la BCD : rappel des jours de fréquentation de la BCD : Cl.1 le mardi, Cl.2 le lundi, Cl.3 le vendredi, Cl.4 le jeudi ; les livres sont à rapporter ce jour-là pour permettre à votre enfant d'emprunter un nouveau.
- Salon des enfants : il aura lieu cette année durant la semaine du 28/05 au 03/06. Rappel : chaque classe expose et visite ensuite le salon sur le temps de classe ; les parents peuvent bien entendu également aller voir l'exposition avec leur enfant à titre individuel en fin de journée.
- Projet vélo (classes 2, 3 et 4) : la sortie en forêt de Bouconne clôturant le projet aura lieu le vendredi 08/06/18
- Exposition à l'école de tableaux réalisés par les élèves : date à définir
- Fête de fin d'année : vendredi 22/06/18 (modalités à voir avec associations de parents d'élèves, à priori même organisation que l'année dernière : spectacle ALAE, suivi d'un temps de jeux pour les enfants puis d'un repas partagé)

D. Aides pédagogiques complémentaires (APC) :

Rappel : les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié. Peuvent être proposés :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- Une aide au travail personnel
- Des activités prévues par le projet d'école

En Période 2 : tous les élèves de MS ont joué à des jeux mathématiques en petits groupes

En Période 3 : tous les élèves de GS se sont entraînés à l'écriture cursive en petits groupes

E. Liaison GS / CP :

Dans le cadre de la liaison inter-cycles, les élèves de GS et de CP ont pour projet annuel commun la constitution d'un album.

La 1^{ère} rencontre a eu lieu jeudi 25/01 après-midi, les GS sont allés à l'école élémentaire partager la galette avec les élèves de CP. Ils ont pu découvrir les locaux, le travail des CP et ont pu poser des questions aux élèves de CP.

Le lundi 26/03, les élèves de CP vont venir à l'école maternelle ; cette 2^{ème} rencontre se fera autour de la fabrication d'un album : les CP ayant inventé au préalable une histoire (images séquentielles + texte), chaque CP devra lire l'histoire à un élève de GS qui devra remettre les images séquentielles dans l'ordre. Chaque élève de GS fabriquera ensuite son propre album.

Les élèves partageront un goûter collectif confectionné en classe par les GS.

La 3^{ème} rencontre aura lieu le vendredi 29/06, les élèves de GS se rendront à l'école élémentaire, ce sera l'occasion d'organiser une rencontre sportive.

F. Coopérative scolaire (solde / bilan des différentes actions)

La Coopérative scolaire étant financée principalement par les participations des parents, un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Solde des comptes en Septembre 2017 : 3821€77

Bilan des différentes actions :

➤ **Recettes**

- Participations parents : 580€ (390€ l'an dernier, 860€ en 2015, 1340€ en 2014). Les demandes de participation ont été faites en Période 2 pour ne pas noyer l'information au milieu de toutes celles de la rentrée. 39% des familles ont participé. Pour l'année prochaine, il faudra envisager de les faire en fin de 1^{ère} période, et éventuellement deux fois dans l'année puisque la participation est libre.
- Vente photos de classe : 543€
- Don Cercle Laïque (CLES) : recettes fête de l'école juin 2017 : 250€ + don annuel 400€ + recettes vente de livres 2016-2017 78€ + recette vente de livres 2017-2018 88€

➤ **Dépenses**

- Affiliation OCCE + assurance : 245€
- Achat cadeaux de Noël : 805€
- Sortie verger : 25€
- Spectacle Bobo doudou : 420€
- Fête de la galette : 173€
- Régies d'avance classes : 450€
- Dépenses diverses : 568€ (remplacement plastifieuse, projets de classes divers, ...)

Solde au mois de janvier : 3071€

2. SECURITE, INSTALLATIONS et TRAVAUX

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) / exercice de confinement :

Une information à destination des familles a été distribuée au retour des vacances d'automne.

Le 1^{er} exercice de confinement a été réalisé durant la matinée du mercredi 06/12/17 en présence de la mairie, de la gendarmerie, de la responsable de l'ALAE et des parents d'élèves élus. Il s'agissait de l'exercice de confinement « Risque Attentat / Intrusion », qui a été présenté aux enfants sous forme de jeu.

L'exercice s'est bien déroulé, suivi d'une analyse croisée entre les différents partenaires observateurs, ce qui a permis de faire émerger quelques points à améliorer (absence de signal d'alerte spécifique, possibilité de réaliser des travaux pour améliorer la sécurisation).

3. QUESTIONS ADRESSEES A LA MAIRIE :

A. Sécurité :

- **Les aménagements évoqués avec la gendarmerie lors de l'analyse post-exercice PPMS sont-ils prévus ? ➔** La mairie précise que la transmission des demandes de travaux incluses dans le compte-rendu de l'exercice PPMS ne suffit pas, il faut faire en complément une demande de travaux spécifique sur le formulaire habituel ; la directrice va donc s'en charger rapidement, le budget de la municipalité pour l'année en cours étant à l'étude. La mairie est toutefois en mesure de nous dire que l'installation d'un signal d'alerte spécifique pour l'alarme anti-intrusion ainsi que la pose de films sur certains vitrages de l'école sont d'ores et déjà positionnés à l'étude du budget.

B. Locaux de l'école / ménage :

- **Depuis le changement de prestataire de services, d'importantes difficultés de mise en place sont constatées, tant par l'équipe que par les parents d'élèves. ➔** La mairie en a été informée, est consciente du problème et va une nouvelle fois faire le nécessaire auprès de la société de nettoyage.

C. Projet d'extension de l'école / ALAE

- **Où en est le projet d'extension (deux classes, local ALAE, agrandissement du dortoir existant, sanitaires) ? Serait-il possible que l'on nous communique un calendrier prévisionnel approximatif pour avoir une vision globale du projet ? ➔** L'architecte doit proposer des plans. Nous serons tenus informés de l'avancée du projet.

4. QUESTIONS DES PARENTS N'AYANT PAS ENCORE ETE TRAITEES :

- **Mairie.:**
 - Toilettes / le sol étant toujours glissant et dangereux malgré les tentatives d'intervention, quelle

solution efficace pourrait-elle être apportée ? → La mairie va profiter du projet d'extension pour faire refaire le sol des sanitaires à ce moment-là.

- **Chenilles processionnaires / invasion dans la cour l'an dernier : anticipation pour l'été 2018 ? →**
Selon les services techniques, les pièges sont peu efficaces ; les nids seront détruits quand ils seront repérés.
- **Remarque : la mairie ne répond que très rarement aux mails →** La mairie précise que toutes les demandes sont à envoyer à Mme Cécile Bahut, qui centralise les informations avant d'en référer aux personnes concernées. A la demande des parents, un accusé de lecture sera envoyé à minima.

- **ALAE :**

- **Fonctionnement de l'ALAE installé provisoirement au sein de l'école (suite à l'invasion des rongeurs dans le préfabriqué) et point sur la communication adressée aux parents à ce sujet →** L'accueil ALAE se fait actuellement dans les locaux de l'école, avec plusieurs salles mises à disposition (hall, classe 1 pour le temps du goûter, BCD, salle informatique, salle de repos).

Cette configuration va perdurer jusqu'à la construction du nouveau local ALAE, prévue dans le projet d'extension de l'école (cela règle en même temps le problème du portillon de l'ALAE non sécurisé).

Les parents auraient souhaité une information plus précise par le biais des cahiers de liaison, seul un affichage de l'information ayant été effectué au compte-gouttes et à la suite des interrogations des parents.

La mairie tient à préciser qu'elle est satisfaite de la gestion de ce problème (réactivité et bonne entente des deux équipes école et ALAE pour s'adapter rapidement et assurer l'accueil ALAE dans les meilleures conditions possibles dans les locaux de l'école).

Nous rappelons qu'une communication claire et franche est indispensable pour que les bonnes relations actuelles, basées sur une confiance mutuelle, perdurent.

- **Fonctionnement cantine à deux services : bilan →** Le 1^{er} service de cantine englobe les enfants qui sont couchés au dortoir, soit environ une trentaine d'enfants, le 2^{ème} service arrive à la cantine vers 12h15-12h20, il n'y a donc qu'un moment d'une dizaine de minutes durant lequel les deux services sont réunis. Le bilan est positif (plus calme, volume sonore moins élevé, davantage de liens animateurs / enfants), ce fonctionnement va donc perdurer.
- **Point sur les effectifs →** Le taux d'encadrement est normal (il pourrait être de 1 adulte pour 14 enfants au vu de la réglementation actuelle mais le choix a été fait d'assurer un encadrement de 1 pour 12). Leo Lagrange précise que la directrice de l'ALAE ne compte pas dans le taux d'encadrement et que donc en cas d'absence d'un animateur, elle a la possibilité de remplacer.
- **Possibilité d'instaurer un goûter fruité ? →** Le goûter est diversifié et varie chaque jour. Les parents estiment que pour certains enfants (notamment ceux qui pratiquent une activité sportive en fin d'après-midi) ce n'est pas suffisant, et précisent qu'ils souhaiteraient qu'un complément fruité soit proposé en supplément du goûter aux enfants qui le souhaitent. La question va être posée à la restauration scolaire pour voir s'il est possible d'ajouter un fruit à la collation actuelle.